



Bar le Duc, le 31 mai 2024.

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale
Mme l'IEN - A

Objet : formation à la prévention et la lutte contre le harcèlement

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame l'IEN - A

Par courrier du 28 mai, les écoles étaient informées via leur IEN que conformément à la circulaire du 2-2-2024, une première étape de formation était organisée dès cette fin d'année scolaire dans le département de la Meuse.

Le SE-Unsa ne peut que se féliciter de cette initiative est du temps accordé pour suivre cette formation aux enseignants de cycle 3.

Par contre le SE-Unsa s'oppose au fait qu'il soit demandé aux directeurs de 4 classes et plus de se former sur leur temps de décharge. Vous n'êtes pas sans savoir, que le temps de décharge des directeurs leur est indispensable pour assurer leurs fonctions de direction. Et ce d'autant plus en cette période de fin d'année toujours très chargée. Il ne reste plus que 5 semaines de classes d'ici la fin de l'année, donc pour les collègues bénéficiant d'une journée de décharge, il reste 5 journées de décharge, chaque journée est précieuse au vu de la quantité de travail de direction à effectuer.

Demander aux collègues bénéficiant d'une décharge de direction de se former sur ces jours revient à dire que ce temps de décharge n'est pas nécessaire, ce que le SE-Unsa ne peut entendre. Comme vous le savez, le SE-Unsa se bat au contraire pour que ce temps soit augmenté. Nous vous demandons, que comme pour les collègues de cycle 3, un remplacement soit prévu pour les directeurs, sur leur temps de classe.

Concernant les directeurs sans décharge, il est stipulé qu'ils seront remplacés dans la mesure du possible. Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessous, pour le SE-Unsa, ce remplacement ne doit pas se faire dans la mesure du possible, mais de façon systématique.

Le SE-Unsa a bien conscience des problèmes liés au remplacement dans notre département. Cependant, ce n'est pas aux directeurs, dont les conditions de travail se dégradent, entre autres, suite à l'augmentation des tâches administratives, d'en faire les frais. Plus qu'une équité entre les enseignants, c'est un message très négatif qui est envoyé aux directeurs, à qui vous laissez sous-entendre qu'ils peuvent se passer de leur temps de décharge.

Concernant les autres collègues ciblés dans le courrier, le SE-Unsa demande à ce que des moyens de remplacement soient également mis en place.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Madame l'iEN-A l'expression de ma plus respectueuse considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Secrétaire Départementale SE-Unsa 55